



PROCES-VERBAL de l'Assemblée de la paroisse d'Aigle du MARDI 16 janvier 2024, 20h15 à la Maison de paroisse

Présidence : M. Willy Ansermoz

Excusés : Mmes Louise Monthoux et Françoise Favre, MM. Fabrice Tenthorey et Simon Martin

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE – LECTURE DES PRINCIPES CONSTITUTIFS

M. Willy Ansermoz, président, ouvre l'assemblée et salue les 10 paroissiens présents. La secrétaire lit les principes constitutifs.

Le procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2023 sera adopté lors de l'assemblée de printemps.

Didier Heller tient à remercier le caissier et les membres du conseil pour tout le travail effectué.

2. ADOPTION DU BUDGET 2024

Le caissier s'excuse de ne pas avoir pu être présent lors de la précédente assemblée.

L'amortissement de la dette à Cité-Derrière passe effectivement de 15'000.- à 30'000.- francs qui sont déduits des droits de superficie encaissés. Dans environ 11 ans la dette sera à 0.-

Le caissier n'avait pas retenu les détails des actes notariés et n'avait pas eu cette information.

A la suite de l'assemblée d'automne, le Conseil de paroisse a quelque peu revu le budget et a notamment augmenté le montant des produits du calendrier.

A noter que, pour une meilleure visibilité, les frais du secrétariat sont détaillés dans 4 sous-comptes dans la comptabilité 2023.

Lors de la précédente assemblée, M. Butticaz s'interrogeait sur la diminution des produits des offrandes. Cette interrogation n'est plus d'actualité. Le caissier précise qu'au moment d'établir le budget il avait les chiffres à fin septembre.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres présents, avec remerciements au caissier.

3. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Fête de paroisse à Aigle

L'épouse de Fabrice Tenthorey, Shirleen, reprend la présidence de la Fête paroisse qui est prévue le 1^{er} samedi de l'Avent.

Yolande Butticaz précise qu'il faut s'y prendre très tôt pour réserver la salle des Glariers. La salle est disponible et a été réservée. Il faut déjà songer à la réserver pour 2025. Mme Butticaz rend attentifs au fait que le staff actuel vieillissant est à renouveler et qu'il ne faut pas prévoir trop grand. Margit Moret, présidente ad intérim du conseil de paroisse, précise qu'on pourra compter sur l'aide d'Alain Dondénaz, précédent président de la fête.

Mise sous pli des calendriers

A la suite des regrets formulés par certains bénévoles lors de la précédente assemblée, une mise sous pli des vœux de Noël a été proposée.

Cloches du Cloître

Un entretien avec la Municipalité d'Aigle a été demandé en raison des problèmes liés aux cloches du Cloître. Une réponse précise a été donnée : les 2 cloches inférieures peuvent être utilisées normalement. Le beffroi a été réparé et remis à sa place. Un contrôle aura lieu au printemps, selon les disponibilités du technicien. Les 4 cloches pourront ensuite être utilisées.

Site Internet

M. Philippe Butticaz précise qu'actuellement le site internet « patine ». La semaine dernière il était en maintenance. Les mises à jour sont actuellement compliquées. L'agenda, par exemple, ne fonctionne pas correctement.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe la parole au pasteur Didier Heller pour la prière de clôture.

L'assemblée est levée à 20h35.

Le président

La secrétaire

Willy Ansermoz

Danielle Nicolier

Aigle, le 16 janvier 2024/dn